
Sébastien Lecornu :

« Sur tous les enjeux pour la montagne, je souhaite que nous puissions travailler ensemble »

Pour son premier déplacement ministériel dans ses nouvelles fonctions, Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités territoriales, s'est engagé à ce qu'un représentant de la montagne siège enfin à la Conférence nationale des territoires. « C'est une très bonne nouvelle pour l'ANEM », a souligné Marie-Noëlle Battistel.



« Il faut un organe de dialogue où l'on peut travailler et je ne souhaite pas que l'ANEM soit écartée plus longtemps de la Conférence nationale des territoires. Vous devrez faire votre entrée prochainement dans le cadre de ses instances de dialogue et je veillerai à cela bien évidemment.

Il y a trois familles de thèmes et d'enjeux sur lesquelles nous avons, collectivement, une responsabilité. La première est évidente, c'est la question du désenclavement avec, bien entendu, l'urgence numérique (lire aussi pages 11-12-13). Mais le désenclavement, c'est aussi l'accès aux soins qui est une question fondamentalement difficile. (...) Il y a

beaucoup d'initiatives ici ou là qui sont des initiatives intéressantes mais pour lesquelles, aujourd'hui, il faut fixer un cadre et une méthode pour ne pas s'éparpiller et parvenir à trouver des solutions. Le deuxième autre grand axe sur les politiques que nous pouvons mener tous ensemble, c'est évidemment la question du défi climatique. (...) Après les territoires ultramarins, j'ai la faiblesse de penser que ce sont les collectivités du littoral et de la montagne qui vont être les premières confrontées à cette réalité. En matière de prévention des risques, je souhaite qu'on puisse travailler ensemble. Sachez que l'ONF, le CEREMA, l'IRSTEA et les agences de l'eau financent beaucoup d'études pour observer, avec Météo France et d'autres organismes, le phénomène de fonte des glaciers. La transition écologique pose tous les défis que l'on peut relever sur l'énergie. Le gouvernement – comme le président de la République s'y était engagé – va augmenter, chaque année, le fonds chaleur de l'ADEME afin de financer des travaux de rénovation énergétique ou de nouvelles productions d'énergie dans vos collectivités.

Il y a des enjeux importants dans les territoires de montagne sur les énergies renouvelables, notamment le solaire sur lequel nous avons pris des mesures importantes en aides financières et en simplifications réglementaires. J'ai cru comprendre qu'une simplification supplémentaire était attendue en montagne autour des refuges, notamment, pour les équiper en panneaux solaires. J'ai passé des instructions à la Direction générale de l'énergie et du climat hier après-midi sur le sujet pour que, en lien avec vous, on puisse rapidement prendre les mesures qui s'imposent. Deux milliards d'euros ont été mis sur la table pour la rénovation des réseaux d'eau uniquement pour les territoires ruraux. Deux milliards d'euros encore sont mis sur la table pour les travaux de droit commun qui concernent tous les autres territoires.

Dernier grand axe sur lequel je souhaite qu'on puisse travailler ensemble, c'est évidemment la question de la simplification, de l'adaptation et de l'expérimentation. Il faut quand même qu'on se dise la vérité : quand on parle de simplification, d'adaptation et d'expérimentation, tout le monde est d'accord. Mais lorsqu'il s'agit de trouver des exemples concrets pour le faire, c'est parfois un peu plus difficile. L'expérimentation, la simplification et l'adaptation, c'est possible si cela se fait clairement et si personne ne se défait de ses propres responsabilités parce qu'il faut bien que quelqu'un soit responsable à un moment donné.

Je pense aussi que cette question de simplification doit comprendre une dimension de droit européen. Je faisais allusion aux concessions hydroélectriques. C'est vrai également pour d'autres thématiques, y compris sur les fonds structurels européens (FEDER, FSE, etc.), sur lesquels on peut avoir des autorités de gestion de ces crédits en proximité – notamment les conseils régionaux, parfois les conseils départementaux ou les services de l'État. Il faut savoir bâtir de nouvelles dynamiques sur le sujet.

La réforme constitutionnelle sera un moment important avec ce qu'on appelle la différenciation.

Je suis décentralisateur mais je crois en l'État-nation et, en même temps, il faut quand même arriver à donner un peu de liberté aux territoires pour que l'intelligence du terrain puisse se faire.

Je crois que, là aussi, l'ANEM peut avoir un rôle majeur à jouer sur la différenciation appliquée à la montagne. C'est une piste que je mets sur la table pour travailler. »

L'intervention complète du ministre est visible sur le site de l'ANEM : www.anem.fr



À l'arrivée du ministre chargé des Collectivités territoriales.